

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : UNE CROISSANCE AXÉE SUR LA DURABILITÉ

Le Fonds Monétaire International a révélé en octobre que l'économie mondiale connaissait un « ralentissement synchronisé » et a donc abaissé ses perspectives de croissance pour 2019 à 3 %. Il s'agit du taux le plus faible depuis la crise financière. En 2020, la croissance devrait légèrement s'améliorer pour atteindre 3,4 %, une reprise toutefois qualifiée de « précaire ». Cet environnement macro-économique présente de multiples opportunités de croissance durable à long terme figurant parmi les objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU. Le secteur de la gestion d'actifs jouera un rôle clé dans la réalisation de ces objectifs mondiaux. La Française est depuis longtemps engagée dans l'investissement durable et est particulièrement bien positionnée pour capter les opportunités de croissance durable qui y sont liées.

- Les ODD sont le cadre de durabilité ayant été accepté à l'échelle mondiale
- Ceux-ci visent à relever les plus grands défis mondiaux d'ici 2030
- Le secteur privé a un rôle clé à jouer
- Les gérants d'actifs peuvent tirer parti des opportunités de croissance durable offertes par les ODD



2030

PRÉSENTATION DES ODD ET DE LEUR APPLICATION À LA GESTION D'ACTIFS

Un projet commun pour la paix et la prospérité des populations et de la planète :

L'Agenda 2030 des Nations Unies en faveur du développement durable devient d'autant plus pertinent pour les gérants d'actifs à mesure que le secteur s'engage dans l'investissement durable. Les objectifs de développement durable (ODD) sont au cœur de l'Agenda 2030. Ils définissent clairement les objectifs globaux de la société. Leur ambition sous-jacente est de proposer un plan commun en faveur de la paix et de la prospérité pour les populations et la planète. Il s'agit d'un plan d'investissement durable. Sur la base de ce constat, les Principes pour l'investissement responsable ont placé les ODD au cœur de leur stratégie.

Les 17 ODD comportent un total de 169 objectifs et de 232 indicateurs pour évaluer le progrès. Les objectifs - environnementaux, sociaux et économiques - sont globaux et visent à relever les enjeux mondiaux les plus cruciaux : pauvreté, inégalités, changement climatique, dégradation de l'environnement, prospérité, paix et justice. Les ODD se concentrent principalement sur les pays en développement et les groupes à faibles revenus. Toutefois, après avoir évalué les objectifs des ODD, nous pensons que les entreprises d'envergure mondiale disposent de nombreuses opportunités d'atteindre ces objectifs à travers leurs produits et services.

Le rôle du secteur privé :

Les ODD ont remplacé les Objectifs du millénaire pour le développement en 2015 lorsqu'ils ont été adoptés lors d'un sommet historique des Nations Unies à New York. L'ensemble des 193 États membres a ratifié les ODD lors de l'Assemblée générale des Nations Unies. La réalisation de ces objectifs nécessitera une mobilisation considérable de capitaux. D'après les estimations,

entre 3 300 et 4 500 milliards de dollars seront nécessaires chaque année pour atteindre ces objectifs, avec un déficit de financement de 2 500 milliards de dollars dans les pays en développement.⁽¹⁾ Le secteur privé a un rôle majeur à jouer dans la réalisation de ces objectifs. Cette situation doit toutefois être considérée davantage comme une opportunité que comme un devoir.

Opportunités de croissance durable :

Les ODD sont le cadre de durabilité ayant été accepté à l'échelle mondiale. Ils représentent également des risques macroéconomiques et des opportunités de croissance durables auxquels les investisseurs institutionnels doivent être attentifs. Les ODD pourraient par exemple donner accès à des opportunités de marché de l'ordre de 12 000 milliards de dollars d'ici 2030 rien qu'au niveau de l'alimentation et de l'agriculture, des villes, de l'énergie et des matériaux, de la santé et du bien-être, amenant potentiellement à la création de 380 millions de nouveaux emplois.⁽²⁾

Le fait d'envisager les ODD sous l'angle d'une croissance axée sur le développement durable est un moyen efficace de s'assurer que les gérants d'actifs s'alignent sur l'agenda mondial actuel en faveur du développement durable.



LA FRANÇAISE

(1) Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (2014)

(2) Commission des entreprises et du développement durable (2017)

ÉVALUATION DES ODD ET DE LEURS OBJECTIFS



Les 17 ODD sont listés ci-dessus. Nombre des objectifs et indicateurs sous-jacents concernent les pays et ne peuvent pas être abordés de manière significative et directe en investissant dans des actions et des obligations. Par exemple, l'ODD n°1 vise à éradiquer la pauvreté. Nous estimons que cet objectif ne peut être atteint que par le financement de projets. De plus, il ne peut qu'être abordé par les grandes entreprises à travers leurs pratiques de RSE et la création d'opportunités économiques, généralement au niveau de l'emploi. D'autres ODD sont toutefois synonymes d'opportunités de croissance significatives passant directement par les produits et services des entreprises. Par exemple, les sociétés proposant des solutions informatiques performantes sur le plan énergétique peuvent contribuer à l'ODD n°9 via l'objectif 9.4 en aidant à « moderniser l'infrastructure et adapter les secteurs afin de les rendre durables, par une utilisation plus rationnelle des ressources et un recours accru aux technologies propres et respectueuses de l'environnement ». Cela devrait aider les pays à atteindre l'indicateur 9.4.1 et à réduire leurs « émissions de CO₂ par unité de valeur ajoutée ».

CONCLUSION

Les ODD offrent un cadre permettant aux adeptes de l'investissement durable d'évaluer la contribution de leurs placements à la réalisation des objectifs mondiaux de développement durable. Nous pensons que d'ici 2030, un certain nombre d'opportunités d'investissement attrayantes se présenteront pour les entreprises et les pays en quête d'une croissance axée sur l'impact durable. La Française accompagnera ce développement via ses produits d'investissement durable.

Sources :
<https://www.imf.org/en/About/Factsheets/Sheets/2016/08/01/16/46/Sustainable-Development-Goals>
<http://report.businesscommission.org/>
<https://www.undp.org/content/undp/en/home/blog/2017/7/13/What-kind-of-blender-do-we-need-to-finance-the-SDGs-.html>
<https://www.un.org/pga/72/wp-content/uploads/sites/51/2018/05/Financing-for-SDGs-29-May.pdf>
<https://www.unpri.org/sdgs/the-sdg-investment-case/303.article>
<https://www.un.org/sustainabledevelopment/sg-finance-strategy/>



LA FRANÇAISE

128, bd Raspail 75006 Paris - France
Tél. +33 (0)1 44 56 10 00 – Fax +33 (0)1 44 56 11 00
480 871 490 RCS PARIS

Publication éditée par La Française, Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 78 836 320 € - RCS : 480 871 490

XX3414 - NOVEMBRE 2019

Directeur de la publication : Alexander Parkinson, PhD
Responsable de la rédaction : Caroline Babouillard
Chef d'édition : Marion Lévêque
Maquette : Wanda Le Sauze

Les informations contenues dans ce document ne sauraient constituer un conseil en investissement, une proposition d'investissement ou une incitation quelconque à opérer sur les marchés financiers. Les appréciations formulées reflètent l'opinion de leurs auteurs à la date de publication et sont susceptibles d'évoluer ultérieurement. Le Groupe La Française ne saurait être tenu responsable, de quelque façon que ce soit, de tout dommage direct ou indirect résultant de l'usage de la présente publication ou des informations qu'elle contient. La présente publication ne peut être reproduite, totalement ou partiellement, diffusée ou distribuée à des tiers, sans l'autorisation écrite préalable du Groupe La Française.